

1 Av. Barthélémy Thimonnier, 69300 Caluire-et-Cuire

## INVITES

---

- Élus et salariés du Comité

## DEPARTEMENT DU RHONE

- Bruno MERCIER (chef des sports et actions éducatives) – Présent
- Valérie GRILLON (Conseillère du Canton de Brignais) - Présente

## VILLE DE CALUIRE :

- Philippe COCHET (Maire de Brignais) - Présent
- Damien COUTURIER (Adjoint aux sports) – Présent

## F.F.T.T. - LIGUE AUVERGNE RHONE-ALPES DE TENNIS DE TABLE - CDOS

- Gilles ERB (Président FFFT) – Excusé
- Jean-Luc GUILOT (Président Ligue) – Excusé
- Gilbert CHAVEROT (Trésorier Ligue AURA TT) - Présent

## ORDRE DU JOUR

19h00 >> Accueil des participants

19h30 >> Ouverture de l'Assemblée Générale

- Approbation du procès-verbal de l'A.G. du 12 septembre 2022
- Rapport moral du Président
- Bilan d'activité et sportif
- Remise des mérites
- Rapport et bilan financier
- Approbation du bilan financier 2022/2023
- Présentation du budget prévisionnel 2023/2024
- Approbation du budget prévisionnel initial 2023/2024
- Nouveautés 2022/2023
- Intervention Gilbert CHAVEROT, élu de la ligue AURA
- Questions diverses

21h30 >> Clôture de l'Assemblée Générale

### Ouverture de séance à 19h30 par Lucas BROTONS, Président

Cédric ROUSSET remercie les invités et les présidents de clubs présents.

Un moment de recueillement a été fait après l'intervention de Cédric ROUSSET, qui a cité les 2 défunts de la saison qui sont, Mr Georges LAVDAS et Henri URAN.

Lucas BROTONS annonce l'ordre du jour.

**Lucas BROTONS, ouvre officiellement l'Assemblée Générale** et rappelle que seuls les Présidents de clubs ou leur représentant peuvent intervenir.

Les conditions de quorum sont atteintes (50% des clubs et des voix pour l'AGO).

	Nombre d'adhérents	Nombre de présents
Clubs	62	44
Suffrages	249	193

## Contenu

1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2022	4
2. Rapport moral du Président	4
3. Bilan d'activité	4
4. Rapport et bilans financiers	8
5. Vote d'approbation n°2 du bilan financier 2022/2023	10
6. Budget prévisionnel 2023/2024	10
7. Vote d'approbation n°3 du budget prévisionnel 2023/2024	11
8. Événementiel 2023/2024	11
9. Nouveautés 2023/2024	11
10. Intervention de Gilbert CHAVEROT (Élu de la ligue Auvergne – Rhône-Alpes de tennis de table)	11
11. Questions diverses	11
12. Clôture	12

## D) Assemblée Générale Ordinaire

### 1. Approbation du Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 12 septembre 2022

- Téléchargeable via le lien suivant [https://www.rhoneyontt.com/Comite\\_2122/PV-AG/pv\\_ag\\_20200914-v02.pdf](https://www.rhoneyontt.com/Comite_2122/PV-AG/pv_ag_20200914-v02.pdf)

#### • **Vote d'approbation n°1 – Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 septembre 2022**

Oui : 43 clubs 190 voix

Non : 0

Abstention : 1 club soit 3 voix

**La résolution est approuvée à la majorité**

### 2. Rapport moral du Président

Lucas BROTONS qui signale le retour à une saison pleine sans restriction après la crise sanitaire du au COVID 19. Cela a permis d'avoir une saison et des compétitions qui ont pu se dérouler sans problèmes particulier.

Lucas BROTONS rappelle que le comité organisera les championnats de France benjamins – cadets à Arnas au mois de juin 2024. Le comité lance un appel aux bénévoles pour l'organisation de la compétition afin que ces championnats de France le jour j mais également sur la préparation en amont de la compétition.

Le comité se lance également cette année dans un nouveau registre, le mécénat et le sponsoring en allant voir des entreprises du département du Rhône et de la métropole de Lyon afin d'avoir un soutien soit financier soit matériel en fonction des demandes. C'est Gary PAGE qui mènera cette commission.

Lucas BROTONS rappelle qu'il s'agit de la dernière année de l'olympiade du comité directeur, et signale que le comité va avoir besoin de nouvelles personnes volontaires afin d'accompagner les membres du comité directeur qui sont prêt à reconduire pour une nouvelle olympiade. Cela est un besoin afin que le comité puisse continuer à exister et afin que le comité puisse organiser dans les meilleures conditions les évènements chaque saison.

### 3. Bilan d'activité

#### a) Quelques chiffres et informations

2022/2023	Rhône	Métropole de Lyon
Clubs	25 (+1)	37
Licenciés	1561 (+294)	3715 (+386)

## La vie des clubs

- Retour à la normal du nombre de licenciés avant la crise sanitaire avec 5276 licenciés. Cédric ROUSSET remercie tous les clubs car il s'agit d'un très bon point. En revanche le petit point négatif par rapport au nombre de licenciés, est que le nombre de licences compétition est en baisse.
- Le comité accueille un nouveau club St Jean des Vignes qui se trouve dans le Beaujolais.
- Perte de nombreuses équipes au niveau national du championnat par équipes. Le comité aura à nouveau deux clubs représentés en nationale 1. Chez les messieurs avec l'entente ASUL / St Jeannais, et chez les dames avec l'entente TT Gerland / AL Echirolles-Eybens. Cédric ROUSSET invite un maximum de club à aller les voir et les encourager.
- Nouvel épisode de « Pongistes amateurs VS Pongistes Pro ». La vidéo tournée par le club de Monqui Pong sera publiée fin septembre 2023 avec la participation d'Alexis et Félix LEBRUN dans cet épisode.

## b) Salariés permanents

Lucas remercie les salariés pour leur investissement au sein du comité, avec remerciements et applaudissements pour chaque salarié du comité :

Trois salariés en place actuellement

- Christian VIGNALS, Conseiller Technique Départemental (CTD) à 80%.
- Stéphanie SANTIER, Chargée de Communication à temps partiel.
- Gary PAGE, Chargé de projets à plein temps.
- Damien LIGOUT, entraîneur itinérant à qui va passer de 50% à 75% de temps de travail.

## c) Projets

- Atelier Parents / Enfants, l'objectif étant de pérenniser le lancement de cette action, et faire en sorte de proposer des activités à tous les accompagnateurs. La ligue Auvergne – Rhône-Alpes propose une formation Ping 4/7 ans le dimanche 25 septembre à Ambérieu en Bugey.
- Formation pilote, visant à former des jeunes motivés aux responsabilités de dirigeant de club ainsi qu'à l'encadrement d'un groupe.
- Aide à la structuration des clubs, visant à apporter une aide financière aux clubs mettant en place des interventions scolaires.

## d) Sportif

- Alexia NODIN, championne d'Europe U13 à Zagreb en juin 2023, championne de France en double U15 féminine, championne AURA séniors dames.
- Agathe AVEZOU, médaillée d'argent aux championnats du monde par équipe U19 avec Prithika Pavade et Charlotte LUTZ, vainqueur de l'open du Portugal et vice-championne de France U19 2023.
- Antoine YVON, vainqueur du top 10 national à la Roche sur Yon dans la catégorie 2013.
- Le Top détection AURA a vu plusieurs jeunes du comité médaillés :
  - o En 2012, Clara BORGESE (TT Gerland) médaille de bronze.
  - o En 2013, Charles HARAF médaille de bronze et Armand SALGUES (TT Gerland) médaille d'argent.
  - o En 2014, Mathys MASCUNAN (PLVillette Paul-Bert) médaille d'Or et Cassiopée ROUELLE (Monqui Pong) médaille d'argent.
  - o En 2015, Johanna GOSTIAUX (PL Villettes Paul-Bert) médaille de bronze.

- Les championnats AURA a également vu plusieurs pongistes du comité médaillés :
  - o En benjamins, Nohan DINET (Val d'Ozon TT) médaille d'argent et Kousseï MIYAMOTO (TT Gerland) médaille de bronze.
  - o En minimes, Yuqi CHEN (ASUL) médaille de bronze.
  - o En cadets, Thomas COURCHET (TT Gerland) médaille d'or et Anthony SAUTRIAU (TT Rhône Garon) médaille de bronze.
  - o En séniors, Michel LIGNANZI (LESTT) médaille de bronze.
- Aux intercomités, la délégation du Rhône a fait de beaux résultats pour finir 2<sup>ème</sup>, à 1 point derrière le comité de l'Isère.

e) Technique présentée par Christian VIGNALS, Conseiller Technique Départemental

- Entraînements commun, suite au projet initié par Michael ALIMI, le comité a mis en place un secteur comprenant les clubs de Chazay TT, Pontcharra – St Forgeux TT, CSAN Tarare et du CP Longessaigne. Entraînement regroupant les meilleurs jeunes de ces clubs-là afin de leur proposer un entraînement supplémentaire avec un entraîneur du comité, en ayant un groupe homogène. Les couts sont partagés entre les clubs, en fonction du nombre de joueurs présents. L'objectif pour cette nouvelle saison serait de créer une nouvelle zone afin d'impliquer plusieurs clubs dans ce projet.
- Continuité des entraînements individuels des meilleurs profils du département, et des groupes départementaux jeunes, divisés en 3 groupes qui effectuent entre 2h3à et 3h d'entraînement tous les mercredis.
- Continuité également des stages sur sélection pendant les vacances scolaires.
- Stages de Vichy, toujours une grosse réussite. Pour l'année prochaine, un problème va se poser par rapport à la salle d'accueil, puisque le palais des sports de Vichy, où se déroule habituellement les entraînements de tennis de table, pourrait être réquisitionnée pour les jeux olympiques 2024. Les informations viendront en cours de saison.
- La formation « initiateur de club » se déroulera le 30 septembre 2023.
- Deux sessions pour la formation « animateur fédéral » :
  - o Session 1 : 30/09 et 01/10.
  - o Session 2 : 13/01 et 14/01.
- Christian VIGNALS invite tous les clubs a bien signaler à la FFTT, s'ils ont un joueur qui joue plus que son classement, suite à une reprise de tennis de table ou un étranger arrivant en France.

f) Challenge Progress'Clubs

- Présentation des résultats du Challenge Progress'club de la saison 2022/2023 :

<u>Classe 1 (&gt;= à 80 licenciés traditionnels)</u>	
<u>Club</u>	<u>Progression moyenne</u>
<u>VILLEFRANCHE TTC AV</u>	<u>233,42</u>
<u>LYON 7 TT GERLAND</u>	<u>226,06</u>
<u>LYON EST SPORT TENNIS DE TABLE</u>	<u>160,15</u>

<b>Classe 2 (40 à 79 licenciés traditionnels)</b>	
<b><u>Club</u></b>	<b><u>Progression moyenne</u></b>
<b><u>TT RHONE GARON</u></b>	<b><u>131,11</u></b>
<u>CORBAS TENNIS DE TABLE</u>	<u>122,5</u>
<u>VILLEURBANNE TENNIS DE TABLE</u>	<u>100,58</u>

<b>Classe 3 (20 à 39 licenciés traditionnels)</b>	
<b><u>Club</u></b>	<b><u>Progression moyenne</u></b>
<b><u>ESPÉRANCE DE BRIGNAIS TT</u></b>	<b><u>179,2</u></b>
<u>FR SOUZY</u>	<u>117,75</u>
<u>TT COLOMBIER SAUGNIEU</u>	<u>114,25</u>

<b>Classe 4 (&lt; 20 licenciés traditionnels)</b>	
<b><u>Club</u></b>	<b><u>Progression moyenne</u></b>
<b><u>CP PUSIGNAN</u></b>	<b><u>29</u></b>
<u>ST JEAN DES VIGNES SPORTS</u>	<u>17</u>
<u>ALBIGNY TENNIS DE TABLE</u>	<u>14,57</u>

## 4. Rapports et bilans financiers

- Le Comité fait appel à un cabinet d'expert-comptable pour présenter à ses partenaires publics des comptes certifiés.

Cela passe par une revue des comptes, en relais au travail effectué par Yves GUIDOT. Le cabinet comptable assure également l'établissement des bulletins de salaire des salariés du Comité.

Présentation des comptes annuels du comité départemental du tennis de table Rhône par Mr KARPEL:

- Mr KARPEL présente le résultat de l'exercice 2022/2023 et annonce un résultat négatif de 6253€. Mr KARPEL précise que cela est dû à des baisses de subventions sur la saison 2022/2023, mais précise que les comptes sont quasiment à l'équilibre tout de même et que cette petite perte n'est pas un problème. Mr KARPEL présente ensuite le bilan des actifs et des passifs.

## ► Le compte de résultat

	du 01/07/22 au 30/06/23 12 mois	du 01/07/21 au 30/06/22 12 mois	du 01/07/20 au 30/06/21 12 mois
Ventes licences et criteriums	222 948	161 319	122 727
Championnat, compétition et stage	72 110	69 786	41 698
Subventions d'exploitation	7 474	44 777	28 784
Autres produits	17 896	3 071	62
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>320 428</b>	<b>278 953</b>	<b>193 271</b>
- Refacturation des licences par la ligue	133 823	116 093	92 925
<b>Marge</b>	<b>186 605</b>	<b>162 860</b>	<b>100 346</b>
Autres achats & charges externes	65 211	61 279	33 677
Impôts et taxes	1 855	1 687	502
Salaires et Traitements	85 395	62 303	41 064
Charges sociales	24 370	20 087	21 073
Amortissements et provisions	234	-	-
Autres charges	15 959	4 610	69
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>193 024</b>	<b>149 966</b>	<b>96 385</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>- 6 421</b>	<b>12 892</b>	<b>3 959</b>
Produits financiers	-	-	156
Charges financières	-	-	-
<b>Résultat financier</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>156</b>
Produits exceptionnels	4 168	-	2 764
Charges exceptionnelles	4 000	7 534	130
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>168</b>	<b>- 7 534</b>	<b>2 634</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>- 6 253</b>	<b>5 361</b>	<b>6 751</b>
Bénévolat	50000	58700	25780
Mise à disposition de biens	34000	34500	4320



## ► Le bilan

### Bilan actif

COMITE DEP DU RHONE TENNIS DE TABLE

Etats de synthèse au 30/06/2023

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
<b>ACTIF</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Installations techniques, matériel et outillage	764	764		
Autres immobilisations corporelles	3 517	2 930	587	
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>4 281</b>	<b>3 694</b>	<b>587</b>	
<b>Stocks</b>				
<b>Créances</b>				
Usagers et comptes rattachés	7 597		7 597	24 848
Autres créances	393		393	
<b>Divers</b>				
Disponibilités	151 680		151 680	155 117
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>159 669</b>		<b>159 669</b>	<b>179 965</b>
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>163 950</b>	<b>3 694</b>	<b>160 256</b>	<b>179 965</b>

## ► Le bilan

### Bilan passif

COMITE DEP DU RHONE TENNIS DE TABLE

Etats de synthèse au 30/06/2023

	Net au 30/06/23	Net au 30/06/22
<b>PASSIF</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise	130 771	125 410
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-6 253</b>	<b>5 361</b>
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>124 517</b>	<b>130 771</b>
Fonds associatifs avec droit de reprise		
<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
<b>FONDS DEBIES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		5 236
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 836	4 802
Dettes fiscales et sociales	30 902	33 880
Autres dettes		5 277
<b>DETTES</b>	<b>35 739</b>	<b>49 195</b>
<b>ECARTS DE CONVERSION</b>		
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>160 256</b>	<b>179 965</b>

## 5. Vote d'approbation n°2 du bilan financier 2022/2023

### • Vote d'approbation n°2 – Bilan Financier 2022/2023

Oui : 44 clubs soit 193 voix

Non : 0

Abstention : 0

**La résolution est approuvée à l'unanimité**

## 6. Budget prévisionnel 2023/2024

- Yves GUIDOT (trésorier du comité) présente le budget prévisionnel 2023/2024 :

### Budget prévisionnel saison 2023-2024

CHARGES	Réel 1819	Estim 23-24	Produits	Réel 1819	Estim 23-24
<b>60- Achat</b>	194 503 €	195 000 €	<b>70- Vente de prestations de services, Marchandises</b>	291 019 €	300 000 €
Prestations de services	160 851 €	170 000 €			
Achats matières et fournitures	29 226 €	19 000 €	<b>74- Subventions d'exploitation</b>	18 500 €	45 000 €
Autres fournitures	4 426 €	6 000 €	Etat		
<b>61- Services extérieurs</b>	7 273 €	12 150 €	CNDS		
Locations	7 149 €	12 000 €	CNDS Emploi		
Entretien et réparation	0 €		Département		
Assurance	124 €	150 €	Rhône		
Documentation	0 €		Métropole de Lyon		
<b>62- Autres services extérieurs</b>	20 512 €	29 800 €	Aides privées		
Rémunérations intermédiaires et honoraires	13 733 €	21 000 €			
Publicité, publication	524 €				
Déplacements, missions	6 003 €	8 000 €			
Services bancaires, autres	252 €	800 €			
<b>63- Impôts et taxes</b>	874 €	0 €			
Impôts et taxes sur rémunération	874 €				
Autres impôts et taxes					
<b>64- Charges de personnel</b>	67 470 €	106 000 €			
Rémunération des personnels	51 420 €	77 000 €			
Charges sociales	15 740 €	29 000 €			
Autres charges de personnel	310 €				
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>	0 €	1 500 €	<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	0 €	
<b>66- Charges financières</b>	61 €		<b>76- Produits financiers</b>	1 084 €	1 500 €
<b>67- Charges exceptionnelles</b>	4 150 €	18 000 €	<b>77- Produit exceptionnels</b>	3 460 €	
Championnat BC ARNAS		18 000 €			
<b>68- Dotation aux amortissements et provisions</b>	611 €	200 €	<b>78- Reprise sur amortissements et provisions</b>	0 €	16 150 €
<b>Total des charges</b>	295 454 €	362 650 €	<b>Total des produits</b>	314 063 €	362 650 €
			<b>Résultat net</b>	18 610 €	0 €

hypothèse saison 2023-2024

Pas de changement de la masse salariale  
Augmentation légère du nombre de licenciés  
Perte limitée sur Championnat ARNAS  
Partage équitable des frais Arnas avec la Ligue  
Augmentation des subventions R/D/M/L vs 22-23  
Sponsors trouvés

16/09/23

Budget Prévisionnel 2023-2024-v004.xlsx

## 7. Vote d'approbation n°3 du budget prévisionnel 2023/2024

### • Vote d'approbation n°3 – Budget prévisionnel 2023/2024

Oui : 44 clubs soit 193 voix

Non : 0

Abstention : 0

**La résolution est approuvée à l'unanimité**

## 8. Événementiel 2023/2024

- Organisation des championnats de France benjamins / cadets, du 7 au 9 juin 2024 à l'Escale d'Arnas. Le comité aura besoin de bénévoles pour l'organisation de cet événement.
- Développement des projets ping santé et de ping c'est la classe.

## 9. Nouveautés 2023/2024

- Win Win sport, le compte avantage, c'est un espace accessible par tous les licenciés par le biais de leur espace FFTT, qui permet de bénéficier de réductions auprès des partenaires de la FFTT.
- Free ping, application mise en place par la FFTT qui permet d'avoir des informations concernant la localisation des tables de tennis de table extérieurs.
- Challenge licence découverte, qui permet de récompenser les clubs qui auront pris le plus de licences découverte jusqu'au 30 septembre 2023.
- Remise en place des passages de grade, action qui est gratuite pour les clubs, qui peuvent contacter Christian VIGNALS s'ils souhaitent faire passer des grades aux jeunes de leurs club afin de les évaluer sur leur progression.
- Dates des formations d'arbitrage :
  - o Arbitre régional : 28/10 et 13/01.
  - o Juge arbitre : 29/10 et 14/01.

## 10. Intervention de Gilbert CHAVEROT (Élu de la ligue Auvergne – Rhône-Alpes de tennis de table)

- Intervention de Gilbert CHAVEROT, trésorier de la ligue Auvergne – Rhône-Alpe de tennis de table. Gilbert CHAVEROT informe que plus de 200 000€ d'aides ont été distribué aux clubs de la ligue AURA ces deux dernières saisons, une partie pour les aides à la reprise de licence à la sortie du COVID, et une partie cette saison pour le passage d'une licence loisirs à une licence compétition. Sur ces deux saisons, la ligue a reversé aux clubs du comité du Rhône qui en ont bénéficié, 44 000€. En 2023-2024, ces aides seront réduites à des aides pour les féminines (joueuses et dirigeantes). Gilbert CHAVEROT regrette également le développement compliqué autour des féminines où le nombre de licenciées a du mal à augmenter. La ligue a embauché un conseiller technique de développement pour les départements du Cantal, de l'Allier et du Puy de Dômes. Une embauche également sur la partie communication pour la ligue, mais également pour les comités et pour les clubs.

## 11. Questions diverses

- Les actions sur sélection organisées par le Comité sur les meilleurs profils pourraient-elles être prises en charge par le Comité et/ou la Ligue ?

Réponse : Le comité a investi dans des entraînements de secteurs avec Damien Ligout, pour proposer les meilleures solutions pour les jeunes en progression. Le comité ne fait pas payer 100% le prix d'un stage aux jeunes pour que cela reste abordable. L'idée est également de passer par la commission sponsoring et mécénat afin de trouver des investissements, afin de pouvoir trouver des ressources à allouer aux jeunes des groupes élite du comité. La ligue met également à disposition gratuitement leur entraîneur Frédéric Guérin, qui intervient au comité tous les mercredis après-midi dans les groupes départementaux jeunes.

- Pourquoi les poules de championnat sont faites qu'en septembre alors que qu'en Isère elles sont faites le 20 Aout ? Ne pourrait-on pas anticiper un peu plus ?

Réponse : Cela représente énormément de temps pour l'engagement des équipes pour traiter les demandes d'aménagements. Le responsable du championnat par équipe fait le maximum pour satisfaire toutes les demandes d'aménagements qui ne peuvent malheureusement pas toutes être satisfaites. Tout cela représente des heures de travail en termes d'organisation.

- La saisie sur GIRPE est-elle obligatoire ou si de temps à autre, il est possible de saisir sur SPID (joueurs maîtrisant GIRPE étant absents par exemple) ?

Réponse : GIRPE est obligatoire dès cette saison pour toutes les divisions départementales. Kévin ALCARAZ rappelle que l'utilisation de GIRPE peut se faire en mode déconnecté, en téléchargeant les feuilles de rencontres et les bases licenciés avant la rencontre, remplir la feuille, la signer et la bloquer, et ensuite effectuer l'envoi des feuilles de rencontre dès qu'une connexion internet est disponible.

- Au regard des exigences accrues de la ligue en matière de juge arbitrage, le comité a-t-il prévu la mise en place d'un plan de formation particulier ? Qui est en charge de la politique de formation sur ce sujet au sein du comité ?

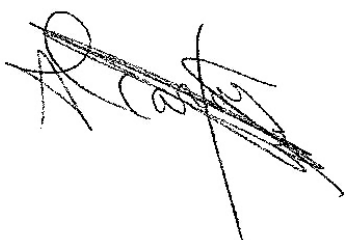
Réponse : Le responsable des formations de l'arbitrage au sein de la ligue et du comité est Nicolas Harel. Des dates de formation sont déjà annoncées sur le site de la ligue et sur le site du comité. A travailler la mise en place d'un formulaire destiné aux clubs afin de recueillir le recensement des besoins de formation de juge arbitre, et de proposer des formations dans les zones regroupant plusieurs clubs en demande de formation.

## 12. Clôture

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 21h52.

De tout ce qui a été évoqué et voté dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par le Président de séance et le Secrétaire Général.

Kévin ALCARAZ  
Secrétaire Général



Lucas BROTONS  
Président de séance

